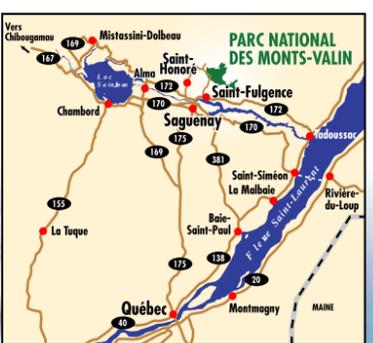
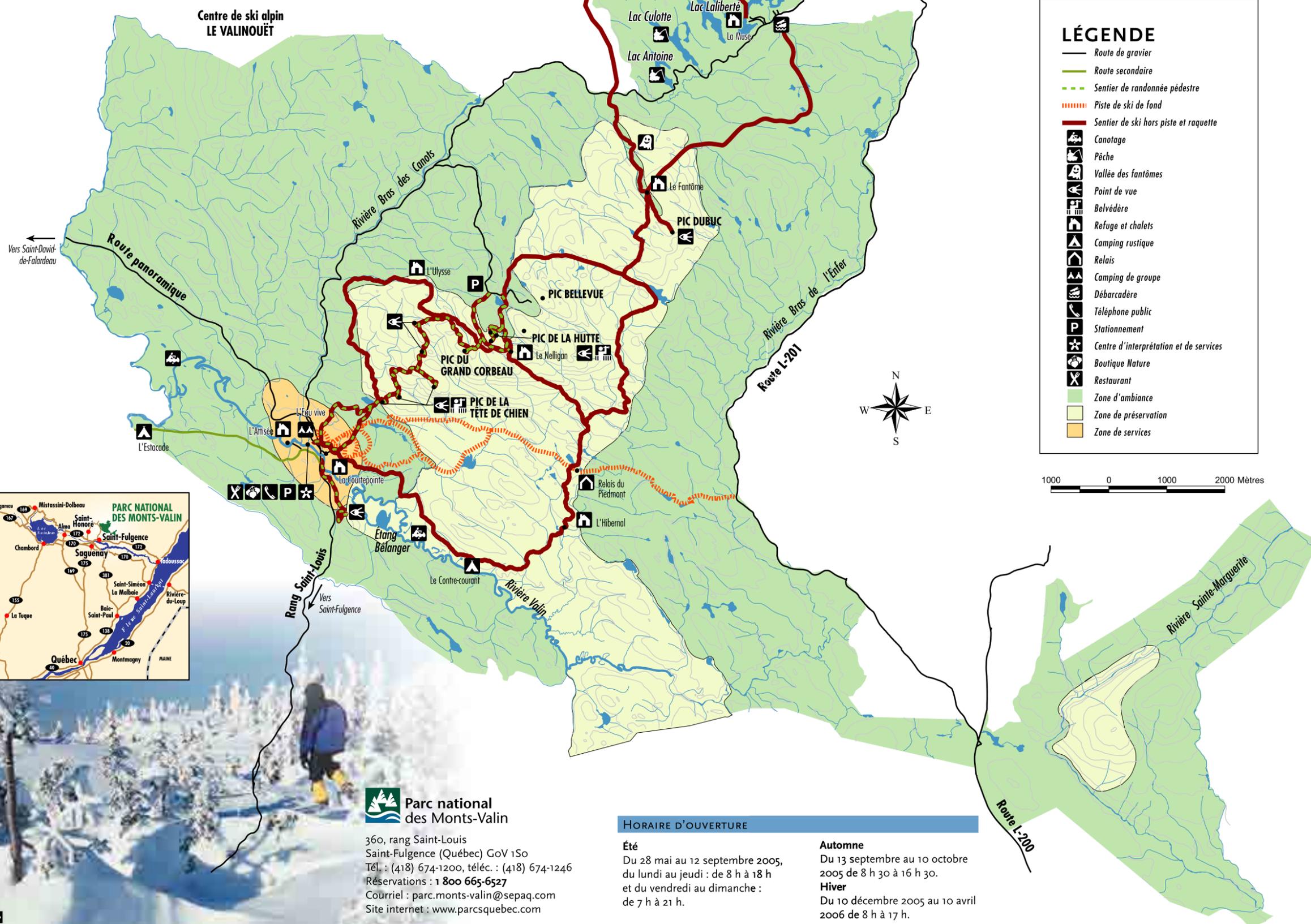


Carte générale du parc national des Monts-Valin



LÉGENDE

- Route de gravier
- Route secondaire
- Sentier de randonnée pédestre
- Piste de ski de fond
- Sentier de ski hors piste et raquette
- Canotage
- Pêche
- Vallée des fantômes
- Point de vue
- Belvédère
- Refuge et chalets
- Camping rustique
- Relais
- Camping de groupe
- Débarcadère
- Téléphone public
- Stationnement
- Centre d'interprétation et de services
- Boutique Nature
- Restaurant
- Zone d'ambiance
- Zone de préservation
- Zone de services

Respect du milieu naturel

Soyez notre partenaire! Avec votre complicité, nous pourrions vous offrir la tranquillité, assurer votre sécurité et, surtout, veiller à la conservation du milieu naturel pour le visiteur d'aujourd'hui et de demain.

La conservation des parcs nationaux du Québec, c'est l'affaire de tous. Il est donc important que le visiteur soit soucieux de respecter l'environnement. À cet effet, il faut s'abstenir :

- D'introduire des animaux sauf s'il s'agit d'un chien d'assistance en fonction ou en formation;
 - D'abattre, de capturer, de blesser, de harceler, de nourrir ou d'apprivoiser un animal;
 - De jeter des déchets ailleurs que dans les contenants prévus à cette fin ou de brûler ses déchets dans le feu de camp;
 - D'abattre, d'endommager, d'enlever ou d'introduire un arbre, un arbuste ou une plante herbacée ou partie de ceux-ci;
 - De ramasser le bois mort;
 - De laisser traîner de la vaisselle ou de la nourriture.
- Pour le respect de la faune et votre sécurité, il importe de ranger la nourriture dans la voiture ou dans un lieu hermétique. D'allumer un feu à ciel ouvert lorsque l'indice d'inflammabilité de la forêt est extrême.

Les parcs restent un milieu naturel et sauvage, c'est pourquoi les notions de sécurité devraient faire partie intégrante de la planification et de la pratique des activités.

La direction et le personnel du parc ont travaillé à la réalisation d'un plan de sécurité et de gestion des risques qu'ils déploieront si une situation d'urgence l'exige. Toutefois, chaque visiteur demeure responsable d'assurer sa propre sécurité. Vous préparer adéquatement et observer les règles de sécurité élémentaires constituent les premiers pas vers la pratique agréable et sécuritaire de vos activités.

L'équipe du parc national des Monts-Valin vous souhaite une expérience de plein air inoubliable et vous invite à être prudent de nature !

Parc national des Monts-Valin

360, rang Saint-Louis
 Saint-Fulgence (Québec) GoV 150
 Tél. : (418) 674-1200, téléc. : (418) 674-1246
 Réservations : 1 800 665-6527
 Courriel : parc.monts-valin@sepaq.com
 Site internet : www.parcquebec.com

HORAIRE D'OUVERTURE

Été
 Du 28 mai au 12 septembre 2005,
 du lundi au jeudi : de 8 h à 18 h
 et du vendredi au dimanche :
 de 7 h à 21 h.

Automne
 Du 13 septembre au 10 octobre
 2005 de 8 h 30 à 16 h 30.
Hiver
 Du 10 décembre 2005 au 10 avril
 2006 de 8 h à 17 h.